



# **OUVERTURE D'UN DOSSIER DE VENTE**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la régularisation de l'acte de vente de vos biens immobiliers, le <u>présent</u> <u>document a pour objet :</u>

# I - De lister les PIÈCES À NOUS TRANSMETTRE

- Par mail de préférence (en un seul mail si possible - vous pouvez utiliser Wetransfer)

A l'adresse de l'expéditeur ou, à défaut, à l'adresse : office@malatray.notaires.fr

- A défaut, par courrier simple ou remise en mains propres directement à l'accueil de l'Etude.
- → <u>L'objectif</u> est d'avoir dès le départ un dossier le plus complet possible, ceci afin d'éviter tous risques d'erreurs et/ou retard par la suite.

## **IMPORTANT:**

A / Nous vous remercions de nous faire parvenir au plus vite un chèque ou virement sur notre compte (voir ci-dessous) d'un montant de 150,00 EUR pour nous permettre de demander un état hypothécaire et, le cas échéant, tous documents indispensables pour la signature des actes (tels cahier des charges,...).

Nous vous restituerons bien entendu le trop perçu sur cette somme avec votre prix de vente.

**B** / Dans l'hypothèse où vous ne pourriez être présent(e) au(x) rendez-vous de signature, il est toujours possible de régulariser les actes au moyen d'une **procuration** sous signature privée ou authentique selon le cas *(nous consulter).* 

Une visioconférence est également possible (nous consulter).

..//..



Pas le temps de passer chez votre Notaire? Vous disposez d'une tablette ou d'un ordinateur doté d'une caméra et d'un micro? Vous avez alors l'équipement nécessaire pour réaliser un entretien en visioconférence. Simple, en toute confidentialité, grâce au lien internet sécurisé qui vous sera communiqué, vous pourrez de chez vous, dialoguer avec lui.



2, Bd Agutte Sembat - 38000 GRENOBLE (France) - Tél. : +33 (0)4 76 87 90 95

Accessibilité: Trams A, B et D (Victor Hugo) / Bus C1, C3, C4 et 40 / Parkings Vaucanson, Victor Hugo

 **II –** D'établir la <u>CHRONOLOGIE DES OPÉRATIONS</u> pour aboutir à la signature de l'acte définitif (paiement du prix et remise des clés).

III – Nous vous remercions également de bien vouloir <u>COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE</u> <u>CI-APRÈS, AINSI QUE LE DESCRIPTIF DU BIEN VENDU</u>, puis nous les retourner par mail.

Restant à votre disposition pour tous renseignements,

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Notaire

# **IMPORTANT:**

Afin de lutter contre le piratage, vous devez télécharger notre RIB sur notre site internet :

https://malatray.notaires.fr/l-office-MALATRAY-NOTAIRES.html#docs

Tout virement doit être fait <u>exclusivement</u> sur notre compte détenu auprès de la <u>CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (CDC)</u>, à l'exclusion de tout autre Etablissement bancaire.

ETAT CIVIL	BIEN VENDU		<u>FINANCIER</u>		
	MAISON INDIVIDUELLE	<u>SI LOTISSEMENT</u>	DOCUMENTS INDISPENSABLES	INFORMATIONS INDISPENSABLES	
Nous fournir:  1 / Personnes physiques  - Votre état civil sur le questionnaire.  - Copie de carte d'identité recto / verso ou passeport en cours de validité.  - Pour les personnes mariées ou soumises à un PACS: copie du contrat de mariage ou de PACS.  - En cas de nationalité étrangère:	Nous fournir:  - Titre de propriété complet (et non une simple attestation de vente) (1).  → Si la construction a depuis été édifiée sur le terrain acquis, nous préciser la désignation actuelle de la maison.  - Titre de propriété antérieur, s'il est en votre possession.  - Copie des plans, s'ils sont en votre possession.  - Diagnostics obligatoires (selon le cas): plomb, amiante, termites, gaz, électricité, état des risques et pollutions (2).	Nous fournir en plus:  - Tous les documents du lotissement et principalement le cahier des charges.  S'il existe une Association syndicale: - Statuts de l'Association syndicale; - Nom et adresse du Président de cette Association syndicale; - Procès-verbaux d'AG en votre possession.  - Dernier appel de fonds payé à l'Association syndicale pour permettre le remboursement "prorata temporis" le jour de la signature de l'acte authentique.	Nous fournir:  - Dernier avis d'imposition au titre des taxes foncières: ceci afin de permettre à votre acquéreur de vous rembourser, le jour de la signature de l'acte authentique de vente, le "prorata temporis" de cette taxe en fonction de la date de signature.  Vous restez en effet redevable de cette taxe, auprès de l'Administration fiscale, pour toute l'année en cours.  - Votre RIB signé: pour nous permettre de virer le prix de vente sur votre compte immédiatement après la signature de l'acte authentique.		
* Acte de naissance avec sa traduction en français; * Titre de séjour en cours de validité.  2 / Personnes morales  - Statuts à jour;  - Liste des associés avec leurs adresses actuelles;  - Délibération de l'Assemblée générale donnant tous pouvoirs au gérant pour autoriser la vente;  - Kbis (si à jour);  - Régime fiscal de la Société : (impôt sur les sociétés ou sur les revenus).	- Si présence d'une chaudière : attestation d'entretien annuel.  - En cas de location (bien nous indiquer s'il s'agit d'une location nue ou meublée et, suivant le cas, nous signaler tout avantage fiscal lié à cette location) :  *Copie du contrat en cours,  *Copie de l'ancien contrat de bail,  *Copie du congé délivré au locataire ou par le locataire,  *Copie de l'état des lieux,  *Dernière quittance de loyer (3).  - Concernant la construction : copie du permis de construire, de la déclaration attestation l'achèvement des travaux et la conformité (DAACT), et attestation de noncontestation à la conformité.			de taxes sur la valeur de ce mobilier.  Dans ce cas, vous devez établir une liste du mobilier en ventilant le prix de celui-ci élément par élément (ex : 3 éléments hauts : 500 EUR, un four 300 EUR,).  Attention : cette valeur du mobilier ne doit pas excéder 5% du prix de vente global.  4 / Informations sur la plus-value immobilière  Si le bien vendu ne constitue pas votre résidence principale au jour de la vente ou que vous ne le détenez pas depuis au moins trente ans, vous êtes redevable (sauf exceptions) de la plus-value immobilière des particuliers.  Aussi, vous devez nous fournir :  a) Si le bien a été acquis à titre onéreux : *Relevé du compte ouvert auprès du Notaire chargé de votre acquisition à l'époque.	

- Si des <u>travaux importants</u> ont été effectués dans les 10 dernières années (4):

\*Copie du permis de construire, de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) et attestation de non-contestation à la conformité.

\*Copie de l'assurance dommage-ouvrage, si elle a été souscrite.

A défaut, une liste de toutes les entreprises ayant réalisé les travaux avec copie de leur assurance responsabilité décennale.

Nous signaler également tous autres travaux effectués dans le bien et fournir toutes factures éventuelles : nous consulter suivant le type de travaux.

- <u>Assainissement</u>: si votre bien n'est pas raccordé à un réseau collectif d'assainissement, vous devez fournir un rapport de votre système d'assainissement individuel datant de moins de 3 ans.
- → Se rapprocher du SPANC de votre département (5).
- <u>Si piscine enterrée</u> : toutes autorisations d'urbanisme concernant la construction et documents concernant le système de sécurité.
- Informations complémentaires : sur l'existence éventuelle d'une cuve à fuel, cuve à gaz, cuve enterrée, système de récupération des eaux de pluie, cheminée (fournir attestation de ramonage), panneaux photovoltaïques, système d'alarme (nous consulter).

b) Si le bien a été recueilli par succession :

\*Relevé du compte de la succession ouvert auprès du Notaire chargé de celle-ci ;

\*Copie des attestations de propriété immobilière et déclaration de succession établies par ce Notaire suite au décès.

c) Si le bien a été recueilli par donation :

\*Relevé du compte ouvert auprès du Notaire qui a régularisé la donation.

Vous devez également nous indiquer si des **"gros" travaux** ont été effectués dans le bien vendu par des professionnels de l'immobilier et non déduits à ce jour de vos revenus.

Dans ce cas, nous fournir les factures (déductibles selon le cas).

**5** / <u>Si vous êtes suivi par un comptable</u> pour la gestion de vos biens immobiliers? Si oui, nous indiquer ses nom et adresse.

- (1) : Sauf si votre acquisition a eu lieu à l'Etude.
- (2) : Rapprochez-vous d'un diagnostiqueur pour voir avec lui quels sont les diagnostics nécessaires.

Ex: ACTIONDIAG (Monsieur MOIROUD: 06 66 18 69 78).

(3) : En cas de location meublée, si vous relevez d'un régime BIC réel, les amortissements pratiqués dans le cadre de la détermination du résultat imposable doivent être réintégrés pour le calcul de la plus-value.

(4): ex: ravalement de façade, changement de la toiture, extension de la construction,...

(5) : Il peut être recommandé de procéder à un contrôle de l'assainissement même si vous êtes situé dans une zone d'assainissement collectif (pour vous assurer de la conformité du système). Coût à votre charge.

Tél.: +33 (0)4 76 87 90 95 / mail: office@malatray.notaires.fr / site internet : http://malatray.notaires.fr/



2, Boulevard Agutte Sembat 38000 GRENOBLE (France)

Tél.: +33 (0)4 76 87 90 95

Mail: office@malatray.notaires.fr Web: malatray.notaires.fr

# QUESTIONNAIRE VENTE D'UNE MAISON



Ce questionnaire est à remplir par le vendeur d'une maison, qui doit le retourner au notaire. Nous pouvons également vous adresser ce questionnaire par mail à votre demande.

La loi et la jurisprudence imposent au vendeur d'un bien immobilier une obligation d'information, de transparence et de nombreuses garanties à son acquéreur. Le régime des plus-values immobilières nécessite de plus une analyse préalable pour déterminer l'impôt éventuellement prélevé sur le prix de vente. Dans cette perspective, la communication des informations ci-dessous permettra à votre notaire de préparer au mieux l'acte de vente afin qu'il corresponde exactement à votre situation et celle de votre bien. Ce questionnaire lui permet également de vous conseiller utilement en attirant votre attention sur une particularité de votre transaction ou une exonération fiscale éventuelle.

#### **VENDEUR 1**

Nom

Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Commune

Code postal

**Profession** 

Nationalité

Si vous êtes étranger, joindre la copie de votre carte de résident et de votre acte de naissance traduit en français.

Célibataire

Veuf (ve)

Marié(e)

Date du mariage

Commune

Code postal

Si vous avez établi un contrat de mariage ou une déclaration de loi applicable

Convention de la Haye, joindre la copie.

Lieu de l'ère résidence fixe après mariage

Divorcé

Par jugement du tribunal de

En date du

En instance de divorce

Vous avez souscrit un PACS encore en vigueur

Joindre la copie + copie de la déclaration au greffe ou le récépissé d'enregistrement par le notaire

Vous avez souscrit un PACS que vous avez dénoncé

Joindre la copie de la dénonciation

Vous êtes commerçant, artisan, ou dirigeant de société

Joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Vous êtes en état de redressement judiciaire, liquidation de biens, cessation de paiement

Vous avez saisi la commission de surendettement des particuliers

## **VENDEUR 2**

Nom

Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Commune

Code postal

**Profession** 

Nationalité

Si vous êtes étranger, joindre la copie de votre carte de résident et de votre acte de naissance traduit en français.

Célibataire

Veuf (ve)

Marié(e)

Date du mariage

Commune

Code postal

Si vous avez établi un contrat de mariage ou une déclaration de loi applicable

Convention de la Haye, joindre la copie.

Lieu de l'ère résidence fixe après mariage

Divorcé

Par jugement du tribunal de

En date du

En instance de divorce

Vous avez souscrit un PACS encore en vigueur

Joindre la copie + copie de la déclaration au greffe ou le récépissé d'enregistrement par le notaire

Vous avez souscrit un PACS que vous avez dénoncé

Joindre la copie de la dénonciation

Vous êtes commerçant, artisan, ou dirigeant de société

Joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Vous êtes en état de redressement judiciaire, liquidation de biens, cessation de paiement

Vous avez saisi la commission de surendettement des particuliers

# COORDONNÉES

#### Adresse postale

Téléphone Domicile

Téléphone travail Téléphone portable

E-mail

Fay

Relevé d'Identité Bancaire Merci de nous le fournir.

Êtes-vous résident fiscal français ou étranger ?

Oui

Non

# COORDONNÉES

#### Adresse postale

Téléphone Domicile

Téléphone travail

Téléphone portable

E-mail

ax

Relevé d'Identité Bancaire Merci de nous le fournir.

Êtes-vous résident fiscal français ou étranger? Oui Non

#### SITUATION DU TERRAIN ASSAINISSEMENT Votre maison dépend-elle d'un lotissement? L'assainissement de votre maison s'effectue-t-il: Qui Non Si oui, existe-t-il une association syndicale qui fonctionne? – par un système individuel ? Qui Non Date de la dernière vidange ? (fournir l'attestation SPANC) Non Si tel est le cas, préciser ici les nom et coordonnées du président de l'association - par un raccordement au "tout à l'égout" ? Non Avez-vous reçu une mise en demeure de faire des travaux sur votre installation? Oui Non Votre maison dépend-elle d'une copropriété horizontale? Si oui, joindre copie Non Y a-t-il un raccordement distinct pour les eaux pluviales et les eaux Si oui : usées? Oui Non - il convient de faire établir un mesurage au titre de la « loi Carrez » En cas d'assainissement par "tout-à-l'égout" : - nous indiquer les nom et adresse du syndic - la connexion au réseau public est-elle effectuée ? Oui Non - la taxe de raccordement est-elle acquittée ? Non Oui - votre installation est-elle en bon état ? Non Joindre copie du règlement du lotissement ou du règlement de copropriété, du cahier des charges et des statuts de l'association syndicale. A défaut, l'étude devra en SITUATION DU BÂTIMENT solliciter des copies à vos frais. **CONSTRUCTION** Votre terrain a-t-il fait l'objet d'un procès-verbal de bornage? Avez-vous fait construire le bâtiment vendu (ou l'un d'entre eux)? Non Si oui, joindre la copie du permis de construire, de la déclaration d'achèvement de Le cas échéant, le joindre. travaux et du certificat de conformité Êtes-vous propriétaire (ou avez-vous été propriétaire au cours des Ces travaux sont-ils achevés depuis moins de 10 ans? dix dernières années) d'un terrain (construit ou non) attenant à la propriété que vous vendez aujourd'hui? Oui Non Non Si oui, avez-vous souscrit une assurance dommage-ouvrage Votre terrain est-il référencé comme boisé? Oui Non couvrant la garantie décennale? Non ÉTAT DU SOUS-SOL - POLLUTION Si oui, joindre l'attestation de souscription et de paiement de l'assurance, ainsi que la Avez-vous exploité des activités polluantes sur le terrain ? police intégrale. A défaut, joindre la liste de toutes les entreprises intervenues sur le Non chantier avec leur adresse et leur attestation d'assurance Ces travaux sont-ils achevés depuis moins de 5 ans? A votre connaissance, des activités polluantes ont-elles été effectuées sur le terrain par le passé, ou des déchets ont-ils pu être entreposés? Non Si oui, prendre rendez-vous à l'étude en vous munissant de votre dossier de construction Avez-vous connaissance d'activités polluantes dans le voisinage ? et de toutes les factures, afin de calculer le montant de la TVA qui sera retenue sur le prix de vente. Oui Avez-vous acquitté l'ensemble des taxes fiscales générées par le Avez-vous connaissance de carrières souterraines à l'aplomb de votre terrain? Non permis de construire? Oui Non Votre maison est-elle située en zone inondable ? Le cas échéant, joindre la quittance du paiement. Oui Non Ce permis contenait-il des prescriptions particulières ? (par exemple, la cession à la commune d'une bande de terrain) **SERVITUDES** Non Avez-vous connaissance de servitudes particulières sur votre Non propriété? Si oui, joindre copie (servitudes qui le grèvent ou qui lui profitent : par exemple, servitude de passage, de cour commune, d'interdiction de construire, alignement, etc.) TRAVAUX POSTERIEURS A LA CONSTRUCTION Avez-vous effectué des travaux postérieurs à la construction qui Si oui et que rien ne figure à ce sujet dans votre titre de propriété, merci de joindre le auraient modifié l'aspect extérieur de l'immeuble ou qui ont pu document arrêtant les modalités de cette servitude augmenter la surface de la maison ou de bâtiments ou changer et de la préciser dans une note. l'affectation de certaines parties? Avez-vous un mur séparatif? Oui Non Ces travaux ont-ils fait l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux?

**IMPOTS LOCAUX (DECLARATION H)** 

du cadastre)?

Oui

Non

A l'issue de ces travaux et(ou) de ces aménagements, avez-vous déposé une déclaration auprès de votre Centre des impôts (Service

Si oui, savez-vous qui a la charge de son entretien?

Votre terrain est-il en pente?

Non

## **ÉLEMENTS D'ÉQUIPEMENTS**

Certains équipements de votre maison sont-ils encore sous garantie ? (chaudière, climatisation, électroménager, éventuellement inclus dans la vente)

Oui

Si oui, joindre la copie des contrats de garantie ou les factures

## CONTRATS EXISTANT SUR LE BIEN

#### **BAIL**

La maison sera-t-elle libre le jour de la vente ?	Oui	Non
A-t-elle été louée précédemment ?	Oui	Non

Si oui, joindre la copie du bail et l'original du congé donné par le locataire, ou du congé délivré par vos soins. Si la maison est vendue occupée, joindre, outre la copie du bail et de toutes ses annexes et avenants, la dernière quittance de loyer et le montant du dépôt de garantie.

#### **AFFICHAGE**

La maison supporte-t-elle un contrat d'affichage?

Oui

Non

Si oui, joindre la copie du contrat d'affichage et de la dernière quittance de paiement de la redevance.

#### **ALARME**

La maison fait-elle l'objet d'un contrat d'alarme ou d'intervention ?

ıi Nor

Si oui, joindre la copie du contrat avec les montants à jour du coût des prestations. Il faudra prévoir de transmettre à l'acquéreur tous les éléments nécessaires au fonctionnement du système.

#### **AUTRES CONTRATS**

La maison fait-elle l'objet d'autres contrats (entretien de chaudière, ramonage, dératisation, contrat fourniture gaz, etc.)?

Oui Non

Le cas échéant, joindre la copie de ceux qui peuvent être repris par l'acquéreur

Certains équipements font-ils encore l'objet de garanties ?

Oui

Non

Le cas échéant, joindre la copie des factures ou certificats de garantie

## **PROCÉDURES**

Étes-vous partie à des procédures judiciaires au sujet de votre maison ?

Oui Non

Si oui, joindre une note sur la nature de la procédure, les parties et le stade d'avancement

# AVANTAGE FISCAL

Le bien a-t-il fait l'objet d'un engagement de location lié à un avantage fiscal ? (lois Besson, Malraux, Robien, Duflot, Pinel,... subventions ANAH)

Oui

Non

Si oui, lequel:

# **CHAUFFAGE**

#### La maison :

– possède-t-elle une cuve à mazout ?	Oui	Non
(le cas échéant, voir avec l'acquéreur s'il y a lieu d'effectuer u	ın remboui	rsement du
contenu)		

– est-elle raccordée au gaz de ville ?	Oui	Non
- est-elle raccordée à une citerne à gaz ?	Oui	Non
- êtes-vous propriétaire de la citerne ?	Oui	Non
- êtes-vous locataire de la citerne ?	Oui	Non

Si oui, indiquez les coordonnées de la société :

# RÉCUPERATION DES EAUX DE PLUIE

Votre maison est-elle équipée d'un :

équipement de récupération d'eau de pluie?
Oui Non
réservoir de stockage d'eau de pluie?
Oui Non
système de distribution d'eau de pluie?
Oui Non
Si oui, avez-vous:
apposé une plaque de signalisation?
Oui Non
établi un carnet sanitaire d'entretien de ce réseau?
Oui Non

établi un carnet sanitaire d'entretien de ce réseau ?
 A quelle date avez-vous effectué le dernier entretien du réseau ?

# PRÊTS - HYPOTHÈQUES

Une procédure de saisie immobilière est-elle en cours sur le bien à vendre ?

Oui

Non

Avez-vous souscrit un ou plusieurs prêts avec hypothèques sur le bien à vendre ?

Oui

Non

Avez-vous un crédit-relais dans l'attente de la vente de ce bien ?

ui Non

Si oui, joindre pour chacun de ces prêts un document indiquant l'adresse de la banque et les références du prêt pour que l'étude puisse demander un décompte des sommes restant dues, ou une attestation du fait qu'ils sont remboursés.

## PLUS - VALUES

Le bien vendu constitue-t-il votre résidence principale ?

Oui Non

Si oui, depuis quand?

Si non, répondre aux questions suivantes :

Le vendez-vous pour remployer le prix dans l'achat de votre résidence principale ? Oui Non

Êtes-vous retraité ou invalide de condition modeste ?

Dui Non

Si le bien n'est pas actuellement votre résidence principale, avezvous effectué des travaux de surélévation, de construction ou d'amélioration ?

Oui

Non

(ne sont pas décomptés les travaux d'entretien et de réparation)

Si vous avez reçu le bien par donation ou succession, avez-vous payé vous-même les droits de mutation ? Oui Non

Si oui, joindre la copie de la déclaration fiscale de succession ou l'acte de donation.

Dans tous les cas, joindre la copie du compte notarial concernant l'acquisition.

# SINISTRE INDEMNISÉ

Y a-t-il eu une indemnisation d'assurance d'un sinistre survenu à votre immeuble ayant été reconnu comme catastrophe naturelle (un arrêté de classement de catastrophe naturelle est obligatoire):

avant que vous soyez propriétaire ?
depuis que vous êtes propriétaire ?

Oui

Qui

Non Non

#### INSTALLATIONS CLASSÉES

Le bien a-t-il fait l'objet d'une déclaration ou d'une autorisation concernant une installation classée ? Oui Non

Si oui, êtes-vous l'exploitant de cette installation classée ?

Dui Non

#### TVA

Avez-vous bénéficié d'un mécanisme de récupération de la TVA lors de l'achat du bien ? Oui Non

Avez-vous bénéficié d'un régime particulier de TVA lors de l'achat du bien ?

Oui

Non

#### **DEFICIT FONCIER**

Le bien a-t-il généré des déficits fonciers sur les exercices antérieurs qui auraient été imputés sur votre revenu global ?

Oui Non

## BIEN DÉTENU PAR UNE SOCIETE CIVILE

Si le bien est détenu par une société civile, cette société est-elle :

- Soumise à l'impôt sur le revenu (IR) Oui Non
- Soumise à l'impôt sur les sociétés (IS) Oui Non

Si oui, joindre les derniers bilans et le compte de résultat.

Dans tous les cas : joindre les statuts à jour, l'indication des associés actuels, leur domicile fiscal et le pourcentage des parts détenues.

# MOTIVATION DE LA CESSION

Pour quelles raisons vendez-vous?

Mobilité professionnelle Événement familial Mariage / Pacs / Divorce Naissance / Décès

(Rayer la mention inappropriée)

Transfert d'épargne pour : Autre cause (préciser) :

# OBSERVATIONS OU PARTICULARITÉS

Indiquez les particularités qu'il vous paraît utile de porter à la connaissance de votre acquéreur, ou qui peuvent aider au bon déroulement du dossier :

Fait à

Le

(à dater et signer par chacun des vendeurs)

L'office notarial, ci-après « Responsable de traitement », traite des données personnelles vous concernant pour l'accomplissement des activités notariales et/ou de gestion locative et négociation de biens immobiliers.

Le traitement relatif à l'accomplissement des activités notariales est fondé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'autorité publique.

Le traitement relatif à la gestion locative et la négociation de biens immobiliers est fondé sur l'exécution d'un contrat (ou sur l'exécution de mesures précontractuelles).

Les données traitées dans le cadre de l'accomplissement des activités notariales sont susceptibles d'être communiquées aux destinataires suivants :

- les administrations ou partenaires légalement habilités tels que la Direction Générale des Finances Publiques, ou, le cas échéant, le livre foncier, les instances notariales, les organismes du notariat, les fichiers centraux de la profession notariale (Fichier Central Des Dernières Volontés, Minutier Central Électronique des Notaires, registre du PACS, etc.),
- les offices notariaux participant ou concourant à l'acte,
- les établissements financiers concernés,
- les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales,
- le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour la production des statistiques permettant l'évaluation des biens immobiliers, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013.
- les organismes publics ou privés pour des opérations de vérification dans le cadre de la recherche de personnalités politiquement exposées ou ayant fait l'objet de gel des avoirs ou sanctions, de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces vérifications font l'objet d'un transfert de données dans un pays situé hors de l'Union Européenne et encadré par la signature de clauses contractuelles types de la Commission européenne, visant à assurer un niveau de protection des données substantiellement équivalent à celui garanti dans l'Union Européenne.

La communication de ces données à ces destinataires peut être indispensable pour l'accomplissement des activités notariales.

Les données traitées dans le cadre de la gestion locative et la négociation de biens immobiliers sont susceptibles d'être communiquées aux destinataires suivants :

- les organismes de communication immobilière,
- les organismes relatifs à la production d'informations statistiques,
- les organismes financiers teneurs du compte du locataire et/ou du propriétaire,
- les offices membres du groupement le cas échéant.

Les documents permettant d'établir, d'enregistrer et de publier les actes sont conservés 30 ans à compter de la réalisation de l'ensemble des formalités. L'acte authentique et ses annexes sont conservés 75 ans et 100 ans lorsque l'acte porte sur des personnes mineures ou majeures protégées. Les vérifications liées aux personnalités politiquement exposées, au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme sont conservées 5 ans après la fin de la relation d'affaires.

Les données traitées vous concernant dans le cadre de la gestion locative et la négociation de biens immobiliers sont conservées jusqu'à 6 mois pour les données liées à la recherche d'un bien en l'absence de renouvellement de la demande.

Conformément à la réglementation, vous pouvez accéder aux données vous concernant. Le cas échéant, vous pouvez demander la rectification ou l'effacement de celles-ci, obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous y opposer pour des raisons tenant à votre situation particulière. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données personnelles après votre décès.

Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Responsable de traitement ou de son Délégué à la protection des données dont les coordonnées peuvent être demandées auprès du Responsable de traitement.

Si vous pensez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité européenne de contrôle : la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés pour la France.



La présente fiche relative au bien immobilier permet à votre notaire de réunir les informations indispensables pour :

- compléter votre dossier et rédiger l'acte,
- alimenter une base de données immobilières destinée à la production de statistiques d'intérêt général, dans le cadre de ses missions de service public (loi du 28 mars 2011).



Merci par avance de bien vouloir la remplir avec précision et la transmettre à votre notaire.

Référence dossier (à renseigner par l'office) : **ADRESSE** complément (bis,ter...): adresse : numéro: complément d'adresse : ville / commune : code postal: DESCRIPTION CONSTRUCTION Consulter, si nécessaire, le dossier des Diagnostics Techniques. USAGE État de la maison TYPE DE MAISON habitation bon / sans travaux vétuste / à rénover mixte habitation-professionnel moyen / à rafraîchir pavillon maison de ville professionnel Matériaux principaux villa maison de maître Gros œuvre (cocher une seule case) chalet hôtel particulier OCCUPATION béton pierre bois ferme château / grande propriété La maison vendue sera t-elle libre pierre de taille brique terre divers (tour, moulin...) maison rurale le jour de la vente ? oui matériaux métalliques autres Votre maison fait-elle partie ÉNERGIE d'une copropriété horizontale ? Vitrage (cocher une seule case) non lexistence d'un règlement de copropriété simple survitrage double vitrage Énergie principale (collectif ou individuel) paiement de charges collectives) triple vitrage autre si non. si oui, électricité fioul surface surface La vente est-elle conclue en état m² m<sup>2</sup> oui non Carrez habitable charbon gaz futur d'achèvement (VEFA) ? La maison a-t-elle fait l'objet d'un oui non bois réseau de chaleur métrage par un professionnel? Année de construction Surface du terrain, maison incluse [m²] ou époque de construction autre : Nombre de : avant 1850 1850 / 1913 1914 / 1947 niveau(x) Énergie renouvelable pièces 1970 / 1980 1981 / 1991 1948 / 1969 en élévation (hors p. d'eau) panneaux solaires photovoltaiques 1992 / 2000 2001 / 2010 2011 / 2020\* salle(s) de chauffe-eau solaire \* La maison est-elle achevée (indépt ou non) bain / d'eau oui non depuis moins de 5 ans ? bois ou biomasse place(s) de bâtiment(s) Bénéficie-t-elle d'un label de construction? oui non pompe à chaleur station (maison incluse) BBC Effinergie (Neuf) HPF Rénovation énergie hydraulique BBC Effinergie Rénovation Effinergie Rénovation Dépendances construites en dur ? oui non énergie éolienne Igarages ou autres oui non oui non Autre sous-sol cellier autre: arenier **MUTATION ET PLUS-VALUE** terrasse combles aménageables Performance énergétique balcon étang GES Est-ce la première vente du bien iardin / cour terrain de tennis depuis son achèvement? oui non anneau d'amarrage piscine La maison vendue constituait-elle : la résidence principale du vendeur? oui non - une résidence secondaire ? oui non Orientation de la pièce principale 0 Е - un bien donné en location ? oui non La vente est-elle conclue en viager? oui non **URBANISME** Plan d'occupation des sols ou Plan local d'urbanisme zone urbaine zone agricole zone naturelle ordinaire zone naturelle d'urbanisation future zone d'urbanisation future zone protégée et inconstructible zone de risques et nuisances zone de richesses naturelles extension des hameaux carte communale zonage urbain autres: OBSERVATIONS / PARTICULARITÉS Indiquez les particularités de style ou d'aménagement de la maison (colombages, véranda, four à pain, orangerie...) :

